

POUR QUE VIVE LE LOUP ...

... mettons en place sa Protection sans nuisance pour les troupeaux !
 Une cohabitation a organiser intelligemment avec tous les partenaires .

Résultat Final : un « Zéro » Tir et la survivance de l'espèce.

	Nom	Observations	Date et Heure de la Visite
Chef d'équipe		<i>Coordonnées :</i>	
Bénévole		<i>Coordonnées :</i>	

		Observations	
Pays	Région	Département	Commune
LOUP	<i>Espèce :</i>	<i>Individu : « n »</i>	
		<i>Meute : « n »</i>	
	<i>Attaques :</i>	<i>Jour</i>	<i>nuit</i>
	<i>Connaissance d'attaques sur le ou les troupeaux :</i>		
<i>Nom de l'éleveur :</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	

		Observations		
		Moutons :		
		Vaches :		
		Chèvres :		
		Autres ? Préciser :		
	Coordonnées GPS		
	Etat du troupeau :	Bel état	Mal nourris	Autre ?
		Nombre d'Animaux blessés :		
	EAU	Suffisante	Insuffisante	Insalubre
	Etat clôtures	Complète	Insuffisante	Inexistente
	Protection :	Chiens :	Anes :	Lamas :
Photos		Vidéos		Autre
Commentaires :				

Qui sert au département ACTION TERRAIN pour le recensement des différents lieux par rapport aux protections engagées par les éleveurs.

Christine Latroye Barbeau